Image not found or type unknown

recours a effectuer sur une saisie attributuion bancaire

Par **jcaillard**, le **25/02/2009** à **18:07**

Bonjour, le vendredi 20 février 2009, j'ai constaté sur mon compte en banque via internet un prelevement de 300€ et un autre de 371€.
Je n'ai pas été averti auparavent, j'ai recu une lettre d'huissier dans la boite aux lettres le lundi 23 fevrier,(datée du 20 du meme mois) me prevenant de la saisie.
Je suis en dettes envers la CAF d'une somme importante, mais je paye tous les mois régulierement une somme de 150€ suite a un accord avec la meme CAF, qui devait attendre le résultat d'un jugement de revision de pension qui a été retardé a cause des greves. et qui aura lieu le jeudi 26 fevtier a bordeaux.
Apres maints deboires, j'ai retrouvé un emploi et fait preuve de bonne volonté affin d'épurer ma dette.
Est-ce normal que l'on me saisisse sans prévenir ?? et que puis-je faire svp

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés